L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Quotidien, no 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 1er AVRIL 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1879.

Rapport officiel pour cette semaine, publié par ordre du Bureau de Commerce.

Température du 31 mars 1879.
Thermomètre de C. Dufilho, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	70	21
Midi	78	25
3 P. M.	78	25

Bulletin météorologique
Lundi, 31 mars, 3 h. 45 P. M.
Thermomètre (Fahrenheit) dans les villes du Sud:

Atlanta, Ga.	66	Louisville, Ky.	66
Augusta, Ga.	68	Memphis, Tenn.	68
Charleston, S. C.	68	Mobile, Ala.	70
Cincinnati, O.	66	Nashville, Tenn.	66
Columbus, Miss.	72	New-Orleans, La.	74
Corpus Christi, Tex.	76	Pensacola, Fla.	70
Galveston, Tex.	74	Shreveport, La.	72
Indianola, Tex.	74	Vicksburg, Miss.	72
Jacksonville, Fla.	68	Wilmington, N. C.	68

Hauteur des eaux au-dessus du Zéro de l'échelle à Vicksburg, Miss.

Le 29 mars	4.60	Nouvelle, hausse	0.10
Le 30 "	21.10	Ohio, baisse	0.03
Le 31 "	27.43	Missouri, "	0.02
Le 1er avril	31.40	Upper Mississippi, "	0.03
Le 2 "	34.43	Lower " "	0.03
Le 3 "	36.93	Tennessee, "	0.03
Le 4 "	38.93	Cumberland, "	0.03
Le 5 "	40.53	Red River, "	0.03
Le 6 "	41.83	Arkansas, "	0.03
Le 7 "	42.93	Yazoo, "	0.03
Le 8 "	43.83	Vicksburg, "	0.03
Le 9 "	44.63		

*Au-dessus du niveau de la mer, 305 pieds.

Service Signal Corps U. S. A.

Mariages, 29 février—Le 25 Nicolo Scopelo et Rosa Bonura. Le 27 Alfred Lemoine et Mlle Caroline Bonnecaze.

Mars.—Le 1er Samuel B. Shepherd à Miss C. B. McKinley.

John C. Moncke à Mlles M. Bradley.
Thomas Jones à Mlle Johnson.
Henry Cooper à Annette Hendry.

Naissances.—Mme William Davis, une fille.
Mme George Albrecht, un garçon.
" D. C. Bing, une fille.
" Thomas Jones, une fille.
" Joseph Williams, un garçon.
" Charles Gilbert, une fille.
" J. P. Darby, une fille.
" Arthur O'Keefe, une fille.
" Miss Richard B. Bentley une fille.
" Miss Lawrence M. Whitfield une fille.
" Miss Edouard Whitfield un garçon.

Décès.—Robert T. Rapty, 23 ans.
John Tarbet, 51 ans.
Henry Bridges, 29 ans.
Henry Johnson, 30 ans.
Amy Mann, 24 ans.
Mary Ann, 64 ans.
Willie A. Peden, 20 ans.
Willie Cullen Prather, 5 mois.
Alfred J. Day, 27 ans.
Rév. Père John Edward Kennedy, 21 ans.
Mary Fellman, 3 ans.
Anna Williams, 76 ans.
Mlle Mary Rose, 20 ans.
Margaret Mary Gleason, 6 ans.
David Bessac, C. S. Navy.
Marguerite Barrois, 17 mois.
Mme Adelle Bonnecaze, 79 ans.
Peter A. Bell, 26 ans.
Mme Amélie C. Lamoreaux, 66 ans.
Agnes Inglis, 17 ans.
Jennie Rodgers, 25 ans.
Mme Vicy Taylor 21 ans.

Décès de la semaine.—Il est noté dans les limites de la Nlle-Orléans dans la semaine, 93 personnes dont 19 de pneumonie; 1 de fièvre rémittente, 2 fièvre typhoïde, 2 de fièvre jaune, 5 de consomption pulmonale, 4 d'hydropisie, 3 de diarrhée, 1 de dysenterie, 1 de variole (vieillards), 3 de hydrocéphale.

Ages.—De moins d'un an, 11; de 1 à 2 ans, 4; de 2 à 5 ans, 2; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 3; de 20 à 30 ans, 9; de 30 à 40 ans, 12; de 40 à 50 ans, 12; de 50 à 60 ans, 16; de 60 à 70 ans, 5; de 70 à 80 ans, 7; de 80 à 90 ans, 2.

Nationalités.—Anglais, 1; Français, 8; Allemands, 8; Irlandais, 46; Mexicains, 1; Américains, 1; Russes, 2; Suisses, 1; Américains (autres que Louisianais) 22; non déclarés, 1.

Il est noté 93 personnes de sexe masculin, y compris 12 de couleur; 34 du sexe féminin, y compris 12 de couleur.

Il y a eu 29 décès à l'hôpital de charité et à la Nouvelle-Orléans.

Le coroner a délivré 12 certificats de décès.

Il y a eu 3 accidents dans la semaine.

Les jugements des juges.—On se rappelle sans doute que le juge Hosterman et plusieurs de ses collègues demandaient que l'auditeur fût autorisé à ne pas émettre et le trésorier de ne point payer un mandat de justice que ces fonctionnaires dirent en absolue violation de la constitution; que toutes les allocations qui excédaient le revenu de 1879 fussent déclarées nulles.

Les représentants de la milice de l'Etat et ceux de l'asile des sourds et muets, ainsi que les autres créditeurs, demandaient le paiement de la taxe, et malheureusement que la question soulevée était du ressort de la législature et non du judiciaire. Le tribunal inférieur leur avait donné gain de cause, et, hier matin, la cour suprême a rendu la décision.

Il est bien évident, disent juges Hosmers, que le judiciaire ne pourrait prétendre au contrôle dans le cas où le point fondamental laisse la décision à la législature.

Un impôt de deux *mills* et demi sur $117,000,000, joint au minimum de l'auditeur et le trésorier pensent réaliser des Hosmer, forme un total de $307,500. Toutes les parties admettent que les allocations ne dépassement pas le chiffre de $725,000, mais les demandeurs soutiennent qu'il faut retrancher de cette somme les $3 1/2 pour cent pour les non-paiements, tandis que les défendeurs soutiennent qu'il en faut retrancher beaucoup moins.

C'est là une de ces questions qui sont entièrement du domaine de la Législature. Le cour ne saurait prendre sur elle de déclarer que l'Etat ne retirera jamais, de l'impôt, qui paraît bien suffisant, assez d'argent pour faire face aux allocations. Il se peut que les probabilités soient contre lui, cette année-ci, mais il ne faut pas oublier que l'amendement constitutional qui rapprochait le recensement quand la taxe d'une année—qu'elle soit perçue dans le courant de cette année-là ou plus tard—est un des causes des allocations.

La constitutionnalité d'une loi ne saurait dépendre de calamités, de la promptitude ou de la lenteur des contribuables à payer l'impôt.

Le tribunal ne peut, non plus, se charger de décider quelle classe de réclamations serait affectée si les allocations excédaient le revenu; il ne le peut pas, car il est tenu de présumer que toutes les allocations seront payées, et que la Législature, en calculant le produit de la taxe, n'a pas erré. Au fait, il n'a pas le droit de présumer que l'impôt n'atteindra pas le chiffre indiqué. Quoiqu'il en soit, il ne lui appartient pas de réviser le jugement de la Législature sur ce point.

Aux dilettanti de notre ville.—Les amateurs de musique instrumentale sont invités à aller entendre ce soir, à six heures, au théâtre de l'Opéra, la célèbre fantaisie de Thomas qui vient élire domicile à la Nouvelle-Orléans, et qui, pour ce faire connaître, se propose de donner à ce théâtre une série de concerts qui seront fort goûtés, sans doute. La fanfare Thomas est une des meilleures des Etats-Unis; elle a fait fête dernier, à Chicago, les délices des habitués du "Gilmore Garden."

Les pompiers du sixième district ont célébré, hier matin, le deuxième anniversaire de la fondation de leur département. Un temps magnifique a favorisé leur fête, laquelle tout Jefferson City a voulu honorer.

On remarquait, en tête de la procession, le grand-marshal, Mr Eugène May, et ses aides, MM. Louis Heim et George Maibl, du Pioneer No 1; M. O. Connors et F. G. Marks, du Home Hook and Ladder No 1; John C. Bush et Alphonse Phillips, du Protector No 2; Robert Ghent et Chas. Weiss, du Young Americus No 3, qui étaient suivis de Pingleton en chef, M. H. F. Phillips, de son premier assistant, M. D. Wheeler, de son second assistant, M. John Brink.

Puis venaient la compagnie *Home Hook and Ladder Company* No 1, 60 membres actifs, président, [illegible]; vice-président, [illegible]; secrétaire, [illegible]; trésorier, [illegible]; la compagnie No 2, du Louisiana Steam Fire Company No 10, du Star Hook and Ladder Company de Carrollton, que suivaient les ambulances Eugène May, président; Hugh Reese, vice-président; M. H. Lytle, secrétaire; Chas. C. Piper, foreman; Simon Rapp, premier assistant; E. E. Chevalley, second assistant; Alph. Esler, steward; M. O'Connor, gardien;

La compagnie *Protector* No 2, 93 membres actifs, président, R. W. Young; vice-président, E. E. Chevalley; secrétaire, L. Cormier; secrétaire financier, G. T. W. Mason; trésorier, B. Mouledoux; foreman, S. F. Parmelee; premier contremaître, J. A. McGill; steward, P. Shelling; gardien, J. Reinhardt;

La compagnie *Young America* No 3, 63 membres actifs, président, [illegible]; vice-président, F. Bolle; secrétaire, J. Pendergy; trésorier, J. Sinnis; foreman, [illegible]; premier contremaître, R. Gray; second contremaître, J. Watermeier; gardien, H. Riley; [illegible], Jos. Reinhardt.

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de décrire les uniformes, qui étaient tous aussi admirables les uns que les autres.

Il faut n'être pourvu ni d'un nez ni d'un [illegible] pour [illegible] de [illegible] [illegible]!

Le New Orleans Savings Institution.—Démonstration à deux reprises.—Le juge Billings a lancé, hier matin, l'édit suivant:

Il est ordonné que Joseph H. Oglesby et Wm. D. Black soient nommés Receveurs du New Orleans Savings Institution, et revêtus des pouvoirs officiaires, dès que chacun d'eux aura fourni un cautionnement de $100,000, et que M. J. W. Gurley, maître des requêtes à la chancellerie, l'aura approuvé;

Il est ordonné que les déposants soient autorisés à choisir, parmi les déposants comme eux, un comité de dix conseillers qui pourront, en tout temps, par une pétition, suggérer ce qu'ils jugeront être de l'intérêt des déposants.

Je crois devoir annoncer, bien qu'il soit inutile de le faire, que la réélection des receveurs sera aussi faible que possible. Les conseillers n'en recevront aucune. Les receveurs ont été requis de ne faire aucune dépense considérable sans la sanction de la cour.

Catholicat samedi.—Il y avait grand monde au concert donné hier soir, à la Cathédrale St-Louis, par le chœur de l'église aidé du concours des meilleurs amateurs de notre ville, sous l'habile direction du professeur Jules Cartier. Avec un empressement qui ne se dément jamais, c'est pour nous un plaisir de le constater ici, les paroissiens de la cathédrale ont répondu à l'appel fait à leur générosité en faveur de ce respect dont le produit est destiné à pourvoir aux frais de déplacement du père Méthon, qui prêche la station quadragésimale en cette église. Si le succès pécuniaire de cette solennité musicale a été grand, son succès artistique n'a pas été moindre, car l'exécution de l'intéressant programme a été irréprochable.

Mlles Lehman et Fremaux ont vibraté au duo "Qui Tollis," de Rossini, qui leur a permis de déployer les belles qualités de leurs voix. Mlle Decourcenas, accompagnée de l'orgue et du piano, a chanté d'une façon ravissante un "Credo" de Faure. Mme Lehman, dont la voix ne manque pas d'admirateurs, s'est fait entendre dans un quatuor d'une mesure de Rossini.

Mlles Méry, Breaner, Heighelheim, Thérel et Déjan ont puissamment contribué au succès du concert et ont droit à nos éloges.

Honneurs rendus à la mémoire d'un musicien.—Il y avait à la Nouvelle-Orléans, depuis bon nombre d'années, un excellent homme et un musicien d'un véritable talent, M. Jacob Haag, natif de Munich, que connaissaient, sûrement et aimaient ici tous les musiciens. D'un caractère éminemment sociable, il s'était rendu souvent utile dans les concerts et dans les églises.

La fièvre jaune l'enleva dans le mois de septembre dernier, et sa mort causa de profonds regrets. La société de bienfaisance des musiciens s'était occupée de donner à ses restes un tombeau décent, mais convenable; on sait aussi, qu'avaient été déposés dans le tombe de M. John Davis, attaché à la maison Clapp frères.

Il s'agissait dimanche dernier, de l'inauguration de cette modeste tombe. MM. Robt. Meyer et Collignon qui procédaient pour le défunt une profonde amitié, s'étaient chargés des préparatifs de la cérémonie. Les musiciens se sont réunis à la salle du Colysée, rue Bienville, à une heure, pour y assister en corps. Presque tous les artistes de la ville et bon nombre d'amateurs avaient voulu rendre hommage au regretté défunt.

Le cortège se rendit silencieusement au cimetière St-Louis, rue Claiborne. M. Salomon Marks, qui a rendu de nombreux services aux artistes, pendant l'épidémie de l'an dernier, avait été choisi pour prononcer le discours funèbre. Il s'en est acquitté avec le talent et le zèle qu'il sait déployer en pareille circonstance.

M. Robert Meyer avait pour l'occasion composé une marche funèbre qui fit la plus profonde impression sur les assistants. Cette marche avait été dédiée à M. John Davis, qui avait reçu généreusement dans la tombe de sa famille ce digne étranger.

Cette cérémonie funèbre fait grand honneur aux musiciens de la Nlle Orléans. Qu'il sait si cette réunion autour d'une tombe ne sera pas le prélude de l'établissement entre eux d'une véritable société fraternelle qui, au nom de la musique, la seule langue universelle, rassemblerait dans son sein les musiciens de tous les pays, pourra soulager leurs misères, prendre soin de leurs vieillesses, et leur assurer une dernière demeure après la mort?

Nous insérerons sur demande de l'armateur des chômeurs:

Percy et Alphonse Gamotis à T. Généralli et Cie, [illegible] avec les balises qui s'y trouvent, [illegible] depuis cette les rues Rempart, Bienville et Bourbon.

Ordre du Shérif (Henry Heuchert) à Miss Elizabeth Michel à [illegible] avec les maisons et balises qui s'y trouvent, [illegible] depuis les rues Dumaine, Levée et Rampart. $7,000

Joseph Duvigneaud à Gustave Mambretti, trois terrains avec les balises qui s'y trouvent, situés entre les rues Ste Anne, Montagne et Orléans.

Succession de Veuve Bonafé à Arthur Dreyfous, un terrain avec les balises qui s'y trouvent, situé entre les rues Touti, Miro, Douglass et Galvez.

Miss Mary et Edward Hogan à Louis Schlaich, un terrain avec les balises qui s'y trouvent, [illegible] entre les rues Second et Third, [illegible] et Baronne.

Mme Marcellite Chéneau à Mme M. Lefèvre, un terrain avec les balises qui s'y trouvent, [illegible] entre les rues St. David, Première, Robertson et [illegible]. $500

Tout le monde se chausse à l'ETOILE ROUGE!

Avez-vous jamais mangé une soirée de Rhenish?

Fabriques Anciennes.—Cette fabrique de chaussures, établie rue Royale, 156, est une des meilleures de la Nlle Orléans. Elle a toujours eu la réputation d'exécuter avec célérité et perfection les commandes qui lui sont faites. Les chaussures de première qualité qui se vendent pour dames, cavaliers, jeunes gens et enfants, sont fort estimées et sont connues en général pour être de bon goût et de bonne coupe, ce qui prouve que tous les articles qui produisent les fabricants méritent l'estime du public et le nombre d'ouvriers y est constamment employés dans ses ateliers. Ce nombre est ces jours-ci [illegible].

45 Years Before the Public.
THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
CELEBRATED
LIVER PILLS,
FOR THE CURE OF
Hepatitis, or Liver Complaint,
DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with lax; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are productive of the most happy results. No bitter cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

REWARD OF DETECTION.

The genuine are never sugar coated. Every box has a red wax seal on the lid, with the impression Dr. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., for sale by nearly all druggists throughout the United States and Canada, and avoid all the worthless and dangerous counterfeits, imitations or substitutes that unprincipled dealers may attempt to palm off upon you, because they make a larger profit. Ask for McLANE'S LIVER PILLS, and take no other. Sold by [illegible]

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Les questions du recours des Chambres à Paris.—En direction de l'Opéra.—Mort de M. Léon de Malleville.—Mort du peintre Couture.

Versailles, 30.—Le rapport du comité qui rejette la proposition de la gauche à la Chambre a été lu aujourd'hui.

Paris a fait retour à Paris pendant de sénateurs.

Le député Ayroy a présenté à M. Grévy la pétition dans laquelle est demandé que l'Assemblée soit transférée à la présidence de la République.

M. Léon de Malleville, sénateur, est mort.

Paris, 31.—Le principal [illegible] de la question du retour des Chambres à Paris, c'est l'exemple des Etats-Unis qui ont placé le siège de leur gouvernement loin des grandes villes pour éviter toute influence exagérée à l'état des coups de main de la population.

Versailles, 31.—Le [illegible] de la Seine a voté par 30 voix contre 19 [illegible] de 1878 dit: "Il est à désirer que le siège du gouvernement soit maintenu à Paris." Le [illegible] a voté par 30 voix contre 19 [illegible] de 1878 dit: "Il est à désirer que le siège du gouvernement soit maintenu à Paris." Le [illegible] a voté par 30 voix contre 19 [illegible] de 1878 dit: "Il est à désirer que le siège du gouvernement soit maintenu à Paris." Le [illegible] a voté par 30 voix contre 19 [illegible] de 1878 dit: "Il est à désirer que le siège du gouvernement soit maintenu à Paris."

Le député Ayroy a présenté à M. Grévy la pétition dans laquelle est demandé que l'Assemblée soit transférée à la présidence de la République à Versailles.

M. Léon de Malleville, sénateur, est mort.

Paris, 31.—Le principal [illegible] de la question du retour des Chambres à Paris, c'est l'exemple des Etats-Unis qui ont placé le siège de leur gouvernement loin des grandes villes pour éviter toute influence exagérée à l'état des coups de main de la population.

Versailles, 31.—Le [illegible] de la Seine